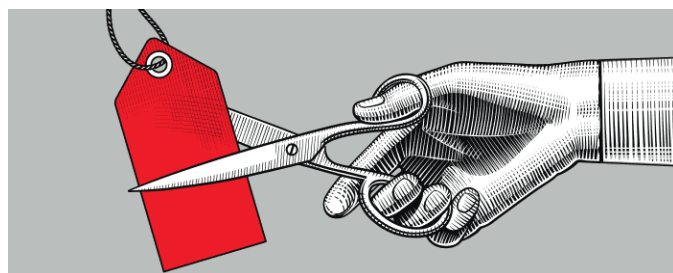




## Non pourvoi de postes B C0 : Pas de rabais ... pour les promos !

La publication des résultats aux concours est toujours attendue. Parfois avec quelque surprise. Cette année, c'est le cas pour le concours interne d'accès au grade de contrôleur 2<sup>e</sup> classe (C2, catégorie B, grille B1 de la Fonction publique).



# -56% ?!

C'est le pourcentage de postes manquants en catégorie B pour le concours interne dans la branche opérations commerciales (OPCO), par rapport à ce qui est publié dans l'arrêté !



## Des résultats problématiques ?! ...

Pas au niveau qualitatif, mais au niveau quantitatif : pour 2024, seules 35 personnes ont été retenues sur 80 postes B offerts !

Certes, au niveau de l'admissibilité, le ratio était quasi de 1/1, avec 86 personnes admissibles à l'oral.

Mais c'était le choix de la « haute » administration, mis en pratique par la Direction nationale du recrutement et de la formation professionnelle (DNRFP) !

Concours contrôleur 2024	interne			externe		
	CO	SU	Total	CO	SU	Total
Admissibles	86	71	157	239	150	389
Postes offerts	80	20	100	80	20	100
Admis (Liste principale - LP)	35	20	55	80	20	100
Liste complémentaire (LC)	0	10	10	40	45	85
Postes budgétés non pourvus	45 !	0	45	0	0	0



## ... SOLIDAIRES saisit la DG !

**Motif inconnu.** Peut-être que des personnes ne se sont pas présentées ? Peut-être que d'autres ont eu une note éliminatoire ? À ce stade, nous ne le savons pas.

Face au grave sous-effectif affectant les services, à la situation salariale de nos collègues et suite aux nombreuses interrogations exprimées par les collègues, SOLIDAIRES Douanes saisit par écrit la Direction générale (détails ci-après en annexe dans notre courrier adressé au directeur général - DG).

### SOLIDAIRES demande donc :

- par principe, que les 45 places non pourvues par concours soient accessibles au titre de la promotion interne à la catégorie B !
- selon la modalité de la liste d'aptitude (LA) de C en B ou celle de l'examen professionnel !!



## Respecter le droit, le budget et les collègues !

SOLIDAIRES rappelle que les besoins budgétés sont inférieurs à la réalité des besoins, mais le minimum attendu est qu'ils soient pourvus !

**Aussi aucun poste budgété ne doit être perdu ! En 2020, la DG a montré que c'était possible. En 2024, il doit en être de même !**

Paris, le jeudi 18 juillet 2024



Paris, le jeudi 18 juillet 2024

Monsieur Florian COLAS  
Directeur général des Douanes et Droits indirects  
11 rue des deux communes  
93558 MONTREUIL

**Objet :** Concours interne 2024 – Contrôleur AG/OPCO.

**Réf. :** – n°1 : Arrêté du 10 novembre 2023 fixant le nombre de places offertes aux concours ouverts pour le recrutement de contrôleur des douanes et droits indirects au titre de l'année 2024<sup>1</sup>.  
– n°2 : résultats du concours interne de contrôleur OPCO 2024 publiés sur le site des concours de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (DGDDI)<sup>2</sup>.

Monsieur le Directeur général,

Le syndicat SOLIDAIRES Douanes a été interpellé suite à la publication sur le site internet « <https://concours.douane.finances.gouv.fr/> » des résultats du concours de contrôleur opérations commerciales (OPCO) interne 2024.

En effet, seuls 35 collègues ont été retenus sur les 86 candidats admissibles. Aucun candidat n'est repris en liste complémentaire.

Ce chiffre est bien faible en comparaison au nombre de postes offerts repris sur l'arrêté du 10 novembre 2023 cité en référence. Dans la partie « *concours internes* » prévus à l'article 7-1-2°, il est fait mention de « *80 places au titre de la branche des opérations commerciales et administration générale* ».

Alors qu'en surveillance (SURV), les 20 places octroyées pour le concours interne 2024 de contrôleur ont été pourvues.

Si on peut concevoir que certains collègues ne se soient pas présentés à l'oral, et que d'autres aient eu une note éliminatoire, il ne peut être envisagé que cela représente au total 45 candidats sur les 86 admissibles.

C'est pourquoi SOLIDAIRES Douanes souhaite connaître les raisons ayant amené la Direction Nationale du Recrutement et de la Formation Professionnelle (DNRFP) à ne sélectionner que 35 candidats pour les 80 places offertes sur les 86 candidats admissibles.

Dans un contexte où un nombre important de services est en sous-effectifs et en souffrance, SOLIDAIRES Douanes regrette que l'Administration des Douanes et Droits indirects n'ait pas saisi cette occasion d'abonder ses effectifs.

Aussi SOLIDAIRES Douanes attend de l'Administration des Douanes et Droits indirects qu'elle affecte ces 45 places, non pourvues au concours 2024 de contrôleur interne AG/OPCO, au titre des promotions internes à la catégorie B, comme cela a déjà été fait en 2020 avec le concours de contrôleur principal (CP).

Pour rappel, l'intégralité des postes de CP repris sur l'arrêté n'ayant pas été attribuée, le différentiel avait été affecté au tableau d'avancement de contrôleur principal (TA CP).

Les taux de promotion par catégorie doivent être respectés car ils représentent un levier de hausse des salaires, d'évolution de carrière et de reconnaissance des acquis pour l'ensemble de nos collègues.

1 Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000048389926>

2 Source : <https://concours.douane.finances.gouv.fr/>



## Annexe : courrier SOLIDAIRES à la DG du 18/07/2024 (fin)

SOLIDAIRES sera vigilant au respect de ces règles et à l'octroi de ces 45 places de contrôleur de deuxième classe à la liste d'aptitude (LA) de C en B et/ou par l'examen professionnel à la catégorie B.

En vous remerciant vivement par avance pour l'attention portée à notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de notre haute considération.

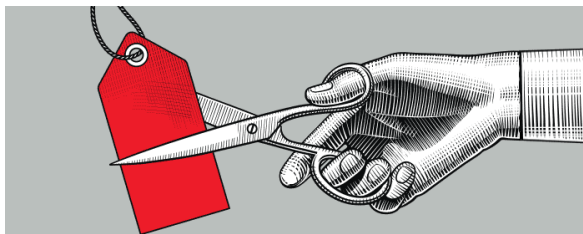
P/ SOLIDAIRES Douanes  
Les co-secrétaires généraux

Yannick DEVERGNAS

Fabien MILIN

**Non pourvoi de postes B CO :**

**Pas de rabais ...  
pour les promos !**



**-56% ?!**

*C'est le pourcentage de postes manquants  
en catégorie B pour le concours interne  
dans la branche opérations commerciales (OPCO)  
par rapport à ce qui est publié dans l'arrêté !*



**Syndicat SOLIDAIRES Douanes**

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : [contact@solidaires-douanes.org](mailto:contact@solidaires-douanes.org)

adhésion : [solidaires-douanes.org/-adhesion-](http://solidaires-douanes.org/-adhesion-)

**Un syndicalisme clair et sincère !**